

PROPOSITIONS POUR DEMAIN

Mon dialogue direct avec les animateurs d'EM est trop récent et notre travail d'évaluation encore trop léger, pour que je me croie autorisé et que je puisse cerner avec quelque certitude les contours du programme à décider.

Je me contenterai donc d'indiquer, en l'état actuel de ma perception ce qui me semble acquis, ce qui mérite d'être précisé, les évolutions possibles pour le long terme et les questions que je compte pouvoir aborder sans délai.

Cette note est donc une contribution parmi d'autres au débat que nous pourrons avoir.

1/l'acquis:

-Tenir ensemble, dans l'intelligence des faits et dans l'action, la question des migrations (de l'émigration) et celle du sous-développement autour du bassin méditerranéen. EM précise ainsi sa méthode dans le même temps où elle cerne le champ d'intervention.

-Dans cette perspective, assumer totalement la logique de la décentralisation (au plan national comme au plan local) en privilégiant la concertation, pour construire une nouvelle rationalité de l'action des acteurs locaux publics et privés, et suggérer de nouvelles articulations entre l'économique et le social, ici et dans les pays tiers riverains de la Méditerranée, par le moyen d'une coopération internationale adaptée aux moyens et aux institutions des partenaires.

-Coordonner l'action et cohérer l'impact de la nébuleuse d'associations suscitées par EM sur les divers terrains de l'action (sociale, culturelle, économique) régionale et internationale. Dans le même temps, garantir l'autonomie de leur croissance. Ces associations sont autant de promesses d'une issue démocratique possible aux difficiles questions du racisme, de la pauvreté, de l'isolement, du sous-développement.

-Animer un réseau: il garantit la circulation de l'information. Il favorise la concertation. Il autorise la coordination des interventions, sans laquelle la décentralisation des initiatives est privée de toute chance de cohérence, donc d'efficacité.

## 2/ Les précisions possibles

-EM n'est pas une association parmi d'autres dans la mouvance marseillaise. Elle fonctionne comme le barycentre des réflexions et des initiatives "pour le développement" dans cette région de la Méditerranée. Son statut associatif lui garantit l'autonomie. Il ne doit pas occulter sa relation fondatrice avec la Ville de Marseille. L'économie de cette relation mérite d'être précisée:

Selon les moments et les interlocuteurs, EM apparaît privilégier sa fonction de recherche et d'expérimentation, laquelle requiert un espace de liberté. Mais EM apparaît également, et de manière complémentaire, comme le relais, voire l'outil de la Ville de Marseille et de sa Région. EM assure alors une tâche de représentation, par délégation.

Cette double dimension prospective et opérationnelle indique la dynamique originale d'EM. Elle mérite d'être mieux inscrite dans le cadre institutionnel: l'octroi de subventions et l'appui logistique sont bien sûr nécessaires; la présidence de J-V. CORDONNIER accomplit la fonction symbolique (elle garantit l'orientation, elle assure la régulation en longue période); il manque certainement un lien plus organique pour traduire la mission confiée à EM. C'est dans ce sens que j'ai suggéré que le S.G. d'EM soit "Chargé de mission" à la Ville de Marseille.

-La qualité et la notabilité des membres fondateurs et ceux du bureau situe clairement EM dans un mouvement d'idées, une sensibilité démocratique, une homogénéité de savoirs et de volontés. Il conviendrait qu'une référence plus nettement repérable soit faite aux potentialités universitaires régionales attachées à la recherche sur les sociétés méditerranéennes, qui permette à EM d'assumer plus visiblement son rôle de relais entre les intellectuels et la cité. C'est peut-être là une responsabilité essentielle d'EM pour l'avenir de la démocratie au <sup>l</sup>pa<sup>d</sup>n local.

## 3/ Les évolutions possibles

-La fonction "réseau" doit pouvoir s'appuyer sur un outil plus élaboré de collecte et de traitement de l'information sur les sociétés et les économies des pays riverains de la Méditerranée. EM peut contribuer à la création d'une banque de données

accessible à tous les opérateurs pouvant intervenir sur ce Bassin, y compris aux partenaires des pays tiers.

-Parce que EM initie et impulse l'action, elle doit plus que d'autres veiller au poids des mots. Elle peut s'interroger sur la pudeur que connote l'usage des termes, gros de mutation sociales profondes, comme "insertion", "réinsertion" ou "coopération". Ne convient-il pas d'user d'une langue plus claire? EM ne peut se contenter de reproduire le discours "symbolique" des politiques sous peine d'appauvrir ce dernier de sa force d'adhésion.

-Promoteur militant d'un nouveau régime d'échanges, EM peut apparaître plus nettement comme le Maître d'Oeuvre de la coopération entre collectivités locales: formuler les tâches, identifier les partenaires, préciser les modalités et les limites contractuelles d'intervention des prestataires, veiller au respect et à la finalité des contrats.

La M.d'O traduit la vocation d'EM à générer et gérer les projets de coopération en direction des pays du Sud. Elle est alors l'expression directe de la responsabilité d'EM vis à vis les Collectivités Locales. Ce type d'intervention suppose une reconnaissance et une valorisation des savoirs-faire des institutions et des services techniques locaux et régionaux. Le Maître d'Oeuvre ne se substitue pas à eux. Il assure la promotion et l'exploitation de leurs potentiels.

Le protocole d'accord Alger/Marseille demeure le cadre exemplaire d'une telle intervention de Maîtrise d'Oeuvre.

#### 4/A court terme:

-Les jeunes et la cohabitation des communautés, enjeu de la démocratie (cf: discours de clôture du Colloque). Travail pédagogique prioritaire sur Marseille et sa Région, sans lequel les avancées en matière de coopération internationale seront insignifiantes, ou perçues comme de mauvais alibis.

-L'accord Alger/Marseille: accord prototypique qui mérite d'être réactivé. Les prochaines échéances politiques en Algérie indiquent la nécessité d'une rapide concertation sous peine de courir le risque d'opportunisme.

-L'extension de la CEE et la crise des économies pétrolières

rendent plus urgentes les révisions des stratégies et des moyens de l'aide publique. Il nous faut prendre rang dans les débats et les évaluations en cours.

-L'hypothèse d'un Colloque "Environnement" mérite attention. Le contexte ,nouveau, de crise des pays exportateurs de pétrole et des économies agricoles méditerranéennes impose la redéfinition des objectifs de qualité de la vie pour des pays qui supportent une urbanisation et une industrialisation trop souvent anarchiques.

  
D. Brun